

SUBVENTION RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE 2024

Les Chaponois peuvent acquérir un récupérateur d'eau de pluie à moindre coût en bénéficiant de l'aide lancée par la Commune.

Pour cela, il leur suffit de faire parvenir aux services techniques municipaux :

- La demande de participation ci-dessous correctement remplie
- Une copie de la pièce d'identité
- Une copie du justificatif de domiciliation principale à Chaponost (avis de taxe d'habitation ou bail pour les nouveaux arrivants sur la commune)
- Une copie de la facture justifiant l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie avec mention du volume et du détail des accessoires

La commune soutient l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie grâce au versement d'une aide de 50% maximum du prix d'achat, dans la limite de 50€, pour une contenance minimale de 300 litres. La subvention est réservée aux 50 premières demandes complètes.

DEMANDE DE PARTICIPATION A RETOURNER À LA MAIRIE DE CHAPONOST

(Merci d'écrire en majuscule le plus lisiblement possible pour faciliter la gestion de votre dossier).

Je pratique déjà la récupération d'eau de pluie [*] : Si oui, sous quelle forme ?	□ Non	
Montant du devis [*]	 	
Capacité du récupérateur voulu (en litres) *		
Adresse courriel*		
Commune [*]	 	
Code postal*	 	
Téléphone [*] Adresse [*]	 	
Téléphone [*]	 	
Nom, prénom [*]	 	

L'ensemble des pièces à fournir est à adresser à :

Mairie de Chaponost - Services techniques - 5, avenue du Maréchal Joffre - 69630 Chaponost À l'attention d'Anasthasia CHAZOTTES - <u>a.chazottes@mairie-chaponost.fr</u> - 04.78.16.00.59

Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du Maire de Chaponost dans le cadre d'une demande d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie sur la base de votre consentement.

En l'absence de réponse aux champs obligatoires (*), votre dossier ne pourra pas être traité.

L'accès à vos données personnelles est exclusivement réservé au personnel habilité de la mairie en charge de ce traitement, le cas échéant à nos sous-traitants et limité aux besoins des finalités gérées.

Vos données sont conservées au sein de l'U.E et détruites conformément à la législation. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition lorsque le droit l'autorise. Vous disposez également d'un droit à la portabilité lorsque les possibilités le permettent et à la limitation du traitement (Plus d'informations : cnil.fr).

Pour toute demande d'information ou pour exercer vos droits, contactez notre Délégué à la Protection des Données :

Par mail : mairie-chaponost@contactdpo.fr ou par courrier postal : DPO, Mairie de Chaponost - 5 avenue Maréchal Joffre 69630 Chaponost Un justificatif d'identité valide et signé est à joindre à toute demande.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.